



FNASCE
couleur passion

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Jeudi 06 et vendredi 07 février 2025

Lieu : La Défense (92) - FNASCE

Compte-rendu

Présents: Éric Raynaud (ASCE75 PAP/DTBS), Sébastien Lagache (ASCE44 Cerema), Alain Continsouzas (ASCE46), Sophie Daucourt (ASCE25Dreal), Élodie Juteau (ASCE86), Bruno Stelhin (ASCE90), Peggy Ottélohé (ASCEET59), Jean-Marc Vinsonneau (ASCE31), Patrick Le Crom (Fnasce).

Excusée: Thierry Berthier (ASCE78 – Resp. CPS).

☆☆☆☆

Ouverture de la CPS par É. Raynaud à 14h00.

Point 1

É. Raynaud indique aux membres que le compte-rendu de la réunion de décembre 2024 est en cours de rédaction.

Dates et lieux des CPS 2025 :

- 17 mars en visioconférence (12h30 – 14h)
- 5 et 6 juin à Valenciennes (59) – ASCE 59
- 11 et 12 septembre à La Défense (92) – FNASCE
- 7 octobre à Bagnères de Luchon (65) - DASCE

Point 2 – CHALLENGES 2024:

Un dernier point est fait sur les bilans des challenges 2024.

- **Pétanque (48^e) – ASCE 31 – du 20 au 22 septembre 2024 à Bagnères-de-Luchon (31)** → suivi du dossier → S. Lagache ;
Bilan validé. Solde positif de 9000 €.

- **Bowling (17e) – URASCE EST – Octobre 2024 du 4 au 6 octobre à Reims (51)** →
→ suivi du dossier → P. Le Crom

Au terme du challenge, apparaissait un déficit de 3444 €.

Une aide supplémentaire FNASCE de 2000 € a été voté en CDF.

Cependant, l'URASCE reste déficitaire de 1444 €.

- **Enduro carpes (12e) – ASCE 86 – du 17 au 19 mai 2024 à La Puye (86)** →

Représentant FNASCE → S. Lagache

RAS

- Swim Run (2e) – ASCE 34 – 4 au 6 octobre 2024 à La Grand-Motte (34) →

Représentant FNASCE → JM. Vinsonneau

Après plusieurs relances, P. Le Crom informe la CPS que l'ASCE 34 n'a toujours pas retourné ses bilans (moral et financier).

Une aide FNASCE de 500 € a été versée (aide de départ pour 7 inscrits).

É. Raynaud propose de contacter S.Joblon, président de l'ASCE 34.

- Classement de l'ASCE la plus sportive de l'année 2024 :

Rappel du classement de l'ASCE la plus sportive de l'année 2024 :

1ère – ASCET 18

2° – ASCEET 11

3° – ASCEE 35

Point 3 – CHALLENGES 2025 :

- Enduro (13°) – URASCE LPC – du 18 au 20 avril 2025 à Abzac (16) → suivi du dossier → É.Raynaud → Représentant CPS → S. Lagache → Représentant CDF → Sup. É.Raynaud.

É.Juteau a adressé en date du 31/01 la dernière version actualisée du dossier.

La lettre co signée doit-être insérée dans le dossier final pour la mise en ligne.

Recalage des logos partenaires sur la 1ère page du dossier.

Article 3 :

Règlement : supprimer la phrase dans le règlement particulier :

« Si un poisson est trouvé mort il entraînera immédiatement l'exclusion de l'équipe »

Fiche d'inscription :

Il faut rajouter :

 PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE			
Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Numéro de téléphone :	<input type="text"/>		

Il faut reprendre ce modèle sur l'ensemble des fiches d'inscriptions.

É.Raynaud propose de faire signer la convention + le budget prévisionnel.

Dès réception des documents signés, P. Le crom pourra mettre en ligne sur le site de la FNASCE pour le lancement des inscriptions.

Date limite des inscriptions fixée au 28 mars 2025.

- Bowling (20°) – URASCE BFC – du 13 au 15 juin 2025 à Miserey-Salines (25) → suivi du dossier → B.Stehlin → Représentant CPS → B.Stehlin → Représentant CDF → ?

S. Daucourt et B. Stehlin présentent la version 3 du dossier actualisé.

Ce challenge est limité à 44 équipes.

S. Daucourt demande si l'avance de 2000 € a été envoyée pour régulariser la location du bowling ?

É.Raynaud vérifie auprès de la trésorière de la FNASCE.

É.Raynaud propose de faire signer la convention + le budget prévisionnel.

Dès réception des documents signés, P. Le crom pourra mettre en ligne sur le site de la FNASCE pour le lancement des inscriptions.

Date limite des inscriptions fixée au 18 avril 2025.

- Ping-pong (9^e) – 33 Cerema – du 27 au 28 juin 2025 à Saint-Médard-en-Jalles (33)

→ suivi du dossier → P. Ottélohé → Représentant CPS → P. Ottélohé → Représentant CDF →

Lettre de candidature + dossier V1 + budget V1 reçus en date du 24/01/2025.

P. Ottélohé, chargée du suivi du dossier, fera remonter ses observations à la CPS et aux organisateurs sur la 1^{ère} version du dossier reçu. Ils seront étudiés en prochaine CPS.

Voir avec l'organisateur sur le budget pour le montant du partenariat.

C'est bien 2 représentants FNASCE pour ce challenge et pas 5 comme indiqué.

- Pétanque (50^e) – ASCE 56 – du 19 au 21 septembre 2025 à Vannes (56) → suivi du dossier → É.Raynaud → Représentants CPS → S.Daucourt - B.Stehlin → Représentant CDF → Suppléant. É.Raynaud

La première version du dossier d'organisation a été adressée en date du 31/01/25 par P. Blandel.

Le dossier de présentation ainsi que le budget prévisionnel ont été modifiés suite à l'aide supplémentaire validée par le CDF.

En définitive la Mairie de Vannes orientera ce challenge vers le complexe sportif officiel de la Ville du " Site de Kercado."

Totalement équipé et fonctionnel, ils ont reçu l'information et ont visité le site lors de leur rencontre du 23 janvier avec les techniciens de la Ville.

Le site de Luscanen initialement prévu, appartenant à l'ASPTT à été récupéré par la Mairie de Vannes au 01 janvier 2025.

Les premiers audits et contrôles montrent que le site n'est pas en règle "ERP" et les délais de rénovations ne permettront pas d'être prêt pour septembre.

Sur le fond et la forme l'organisation reste identique.

Une aide exceptionnelle supplémentaire de 2000 € pour le 50^e a été votée en CDF (repas amélioré le samedi soir).

Une avance de 9000 € sera versée prochainement pour permettre de réserver le traiteur.

Il faut remplacer les termes « compétition » « compétiteurs » par joueurs ou participants.

Budget :

Comme sur chaque challenge pétanque il y aura 3 représentants FNASCE (2 CPS + 1 FNASCE).

Une aide location de 1000 € en dépenses, donc devrait paraître en recettes 500 €, mais l'aide n'est pas demandée par l'ASCE 56.

Pour 2026 : dans l'esprit de la CPO et pour plus de convivialité, une proposition sera faite d'un concours de pétanque en doublette ou triplette sans distinction homme / femme.

É.Raynaud propose de faire signer la convention + le budget prévisionnel. Une convention de financement sera également signée concernant une demande d'avance à hauteur de 10 000 € nécessaire à la réservation du traiteur. Un accord de principe a été donné par le CDF.

- Padel (1^{er}) Challenge innovant – ASCE 76 – du 27 au 28 septembre 2025 à Petit-Quevilly (76) → suivi du dossier → É.Juteau.

É.Juteau indique qu'elle n'a pas reçu de nouvelle version du dossier d'organisation et du budget à ce jour.

P. Le crom informe la CPS que J. Palin, présidente de l'ASCE 76, présente à la FNASCE dernièrement, aurait indiqué que les organisateurs ciblaient pour ce challenge uniquement des licenciés de la fédération nationale de Padel. Pour rappel, les challenges nationaux FNASCE sont ouverts à tous les adhérents des ASCE et pas uniquement aux licenciés.

É.Raynaud relance J. Palin pour faire un point précis avec l'équipe d'organisation.

- Trail (16^e) – ASCE 11 – du 23 au 25 octobre 2025 à Carcassonne (11) → suivi du dossier → S.Daucourt → Représentants CPS → S.Daucourt – A. Continsouzas → Représentant CDF →

Une version actualisée a été adressée en date du 31/01/25. Au regard de la dernière version, la CPS valide la version définitive du dossier.

Il faut modifier le budget en retirant l'aide culturelle de 500 € pour les goodies (l'aide culturelle ne peut être accordée qu'une seule fois).

É.Raynaud propose de faire signer la convention + le budget prévisionnel.

Dès réception des documents signés, P. Le crom pourra mettre en ligne sur le site de la FNASCE le lancement des inscriptions.

- Séjour national randonnées des actifs libérés (3^e) – ASCE 31 NSO – septembre 2025 à Revel en Haute-Garonne (31) → suivi du dossier → JM.Vinsonneau → Représentants CPS → A. Continsouzas – sup. JM. Vinsonneau.

La première version du dossier d'organisation avec le budget a été adressée par Aristide Apatout, vice-président de l'ASCE 31 NSO, en date du 3/02/25.

Ils proposent un séjour axé sur la découverte du canal du Midi dont l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO témoigne de son caractère exceptionnel avec un savant mélange d'activités physiques et culturelles. Des ouvrages aux paysages, il

s'agit d'un trésor qu'ils souhaitent faire découvrir aux randonneurs.

Budget : dans le budget prévisionnel, ils ont inscrit les aides des partenaires GMF & BFM ne sachant pas si ces partenariats sont toujours d'actualité.

Il manque le mot de soutien co-signé.

Rajouter « personne à contacter en cas d'urgence » sur la fiche d'inscription.

Rajouter le paragraphe (article 3 du règlement sportif) dans le dossier (dans paragraphe « esprit du séjour »).

- Trophées FNASCE pour les challenges 2025 :

É.Raynaud présente un nouveau trophée en verre aux membres de la CPS. Le type de trophée présenté est validé et sera remis sur les challenges 2025. É.Raynaud doit se rendre chez le fournisseur pour caler le visuel et passer commande.

Point 4 – Budget sport 2025

É.Raynaud présente en détail la proposition de budget 2025 qui s'élève à 52500 €.

Point 5 – Rapport d'activité sport 2024

La 57^e AG de la FNASCE se tiendra du 15 au 16 mai à Longeville-sur-Mer (85).

É.Raynaud propose à la CPS de lire en salle le projet de rapport d'activité sport envoyé par P. Le crom.

Après lecture et modifications apportées en collégiale, le rapport d'activité 2024 sera complété par É.Raynaud pour l'édito et T. Berthiers pour le bilan.

É.Raynaud le transmettra directement à L. Franc pour insertion dans le dossier N°2.

Point 6 - DASCE

Les DASCE 2025 seront organisées par l'ASCE 31 du 7 au 10 octobre à Bagnières de Luchon.

É.Raynaud propose aux membres de la CPS une arrivée le 6 octobre en fin de journée.

Une réunion CPS le 7 octobre sur la journée pour finaliser les ateliers sport.

Un thème de travail sur le sport est à définir.

B. Stehlin propose de réfléchir sur la thématique «(Re)Prendre une activité physique après un accident de la vie».

P. Le Crom propose également le « e-sport » pour les ateliers pratiques.

Trouver des idées de petits défis qui peuvent être transposées dans les ASCE en local.

Point 7 - Divers

- Une convention avec l'association "Colosse aux pieds d'argile" va être signée :
Des actions de formations seront organisées en région.

- L'idée de relancer 2 quiz est évoquée sur le thème "le sport et le cinéma" (un en juin et

un en septembre).

Trouver des questions et monter le quiz : Eric, Bruno, Sophie, Alain.

Tester quelques questions pendant le congrès

- L'idée de relancer 2 tournois d'échecs est évoquée (un en juin et un en décembre).

Fin de la réunion vendredi 07/02/25 à 12h30.